

La Maison de la Culture d'Amiens recrute SON DIRECTEUR / SA DIRECTRICE

La Maison de la Culture d'Amiens est un établissement public de coopération culturelle (EPCC), labellisé scène nationale. Etablissement culturel pluridisciplinaire de référence nationale dans l'histoire de la décentralisation culturelle, il fêtera en 2026, les soixante ans de son inauguration par André Malraux. L'établissement public est constitué entre l'Etat (ministère de la culture) Amiens Métropole et la Région Hauts de France. Il rassemble dans un même lieu trois salles de spectacles (une salle de 1068 places, une salle de 300 places et une black box pouvant accueillir 120 spectateurs assis), des espaces de répétitions, des espaces d'exposition, une salle de cinéma, un studio d'enregistrement pour son label de jazz

(Label Bleu), un bar-restaurant et des espaces d'accueil et lieux d'hébergement pour artistes. La scène nationale propose une programmation riche d'une soixantaine de spectacles par saison, pour 130 levers de rideau en moyenne dans le domaine du spectacle vivant (théâtre, musique, danse et cirque), auxquels s'ajoutent les activités et propositions dans les domaines de l'art contemporain, du cinéma et une importante activité de production discographique (Label bleu). L'effectif est de 44 permanents. Le budget annuel est compris entre 6,5 et 7,5M€, selon les années de production.

DESCRIPTION DU POSTE

La direction dirige l'ensemble des activités de l'EPCC. Elle est garante des procédures administratives et financières dans le cadre d'une gestion à vocation d'intérêt général de l'établissement, dont elle est l'ordonnateur. Dans le respect du cahier des missions et des charges du label « scènes nationales », elle élabore et met en oeuvre un projet artistique et culturel ambitieux et rend compte de son exécution au conseil d'administration. À partir de l'histoire de la Maison de la Culture d'Amiens (MCA), forte de sa dimension de lieu de création, de diffusion et de production artistique de référence nationale et internationale, la direction propose une vision stratégique, partenariale et territoriale de son projet et prend en compte les objectifs suivants :

- Accompagner les artistes et les compagnies et soutenir des projets de création et de production, dans l'ensemble des disciplines du spectacle vivant, des arts plastiques et du disque en favorisant l'émergence des formes nouvelles et en portant une attention particulière aux évolutions des langages artistiques.
- Proposer une programmation pluridisciplinaire ambitieuse mettant en valeur l'actualité de la création dans le domaine des arts vivants, des arts visuels et du cinéma.
- Participer sur le territoire d'implantation de la MCA de manière active et volontaire à la mobilisation de tous les publics, à l'ouverture et à l'accès au plus grand nombre dans une démarche volontariste et innovante d'éducation artistique et culturelle (EAC).
- Travailler dans une logique partenariale et d'implication territoriale en particulier pour la diffusion en proximité des spectacles et de l'action culturelle.
- Inscrire et développer les projets de la MCA à l'échelle européenne et internationale, notamment dans le cadre de sa reconnaissance actuelle en tant que pôle européen de production.
- Poursuivre le développement de Label Bleu et de son studio d'enregistrement.
- S'engager de façon volontaire et exemplaire dans le respect de la parité, de la diversité et de l'inclusivité.
- Tenir compte des évolutions à l'œuvre dans le spectacle vivant aujourd'hui, en particulier en matière de transition écologique et de soutien à la production et à la diffusion.
- Favoriser des partenariats avec la société civile et le monde économique (mécénat, locations d'espaces...)

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Poste à pourvoir au plus tard au 31 décembre 2025

Les candidatures composées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation exposant leur vision ainsi que les perspectives envisagées pour la Maison de la Culture d'Amiens (3 pages maximum) sont à adresser avant le **dimanche 18 mai 2025 minuit** par courriel aux destinataires suivants :

Monsieur Jean-Pierre Mollet
Président du conseil d'administration de la
Maison de la culture d'Amiens
2, Place Léon Gontier - CS 60631 - 80000
AMIENS Cedex 1
jp.mollet@mca-amiens.com
president.mcamiens@gmail.com

Monsieur Alain Gest
Président d'Amiens Métropole
BP 2720 - 80027 AMIENS Cedex
s.auchart@amiens-metropole.com

Monsieur Xavier Bertrand
Président de la Région Hauts-de-France
151, avenue du président Hoover, 59555 Lille
Cedex
sylvie.tremuth@hautsdefrance.fr

Monsieur Hilaire Multon
Directeur régional des affaires culturelles
des Hauts-de-France
1-3 rue du Lombard, 59041 Lille Cedex
mounya.boudiaf@culture.gouv.fr

Monsieur Christopher Miles
Directeur général de la création artistique,
ministère de la culture
54, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris
brigitte.penninckx@culture.gouv.fr

Les personnes pré-sélectionnées recevront une note d'orientation à partir de laquelle, elles élaboreront par écrit leur projet artistique et culturel pour l'établissement. Après étude de ces projets, elles seront entendues par un jury composé de représentants des partenaires de l'EPCC.

PROFIL RECHERCHÉ

La candidate ou le candidat devra faire preuve :

- D'une expérience solide dans la direction d'établissement ou de projets artistiques et culturels pluridisciplinaires d'envergure, dans l'animation et l'encadrement d'équipe autour d'un projet ambitieux, et dans la gestion budgétaire.
- D'une expérience approfondie des différents champs de la création artistique et d'une bonne connaissance du spectacle vivant, des arts visuels, du cinéma et de la production discographique.
- D'une capacité à mener des projets de production et de diffusion, et d'une expérience de leur conduite, notamment dans le cadre de productions déléguées.
- D'une capacité à accompagner les artistes dans leur parcours, tant au niveau régional que national et international avec une attention particulière à l'émergence.
- D'une capacité à développer des partenariats à l'échelle métropolitaine, régionale, nationale et internationale mais aussi des projets inclusifs à l'échelle du territoire prenant en compte les droits culturels.

• D'une capacité à inscrire des projets dans le cadre de programmes européens d'envergure (Emerge, pôles internationaux de production et de diffusion...) et d'une connaissance des réseaux nationaux et internationaux de la création pluridisciplinaire.

• D'une capacité à maintenir et développer le mécénat d'entreprise.

- Bilingue anglais.

CONDITIONS

Contrat de travail à durée déterminée de cinq ans renouvelables par période de trois ans dans le cadre d'un mandat de direction de l'EPCC. Conditions salariales et rémunération sur la base de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles et selon expérience.